

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL
EN EXERCICE INDÉPENDANT
ET ÉTATS FINANCIERS
30 NOVEMBRE 2024**

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de

L'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec qui comprennent le bilan au 30 novembre 2024, et les états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec au 30 novembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Beauregard & Breault, CPA Inc.

Par Pierre Breault, CPA auditeur

Blainville, le 1er février 2024

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
ÉTATS FINANCIERS
30 NOVEMBRE 2024**

TABLE DES MATIÈRES

RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	1
BILAN	2
FLUX DE TRÉSORERIE	3
NOTES COMPLÉMENTAIRES	4 - 8
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	9 - 10

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2024
(Non audité)**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
PRODUITS (Annexe A)		
Contributions annuelles variables des producteurs	271 545	264 996
Contributions annuelles fixes des producteurs	161 788	136 486
Contributions du secteur	242 817	352 146
Commandites	175 531	205 732
Promotion	27 210	23 302
Amortissement des apports reportés afférents aux actifs incorporels	6 660	21 084
Autres	113 512	104 478
	<u>999 063</u>	<u>1 108 224</u>
CHARGES (Annexe A)		
Salaires - professionnels et secrétariat	239 695	265 046
Services professionnels	83 455	84 389
Recherches (note 3)	270 228	349 301
Déplacements des professionnels	5 911	9 995
Per diem et déplacements des administrateurs	19 322	12 457
Frais de comptabilité	14 307	16 799
Location de salles et forfait	22 229	32 107
Loyer	13 501	13 697
Papeterie et frais de bureau	7 528	6 761
Frais d'informatique	12 953	10 492
Télécommunications	2 283	1 961
Assurances, taxes et permis	1 296	1 438
Cotisations et réseautage	10 829	11 106
Publicité et promotion	69 413	76 033
Mauvaises créances (recouvrées)		7 782
Frais bancaires et intérêts	8 323	7 812
Amortissement - immobilisations corporelles	1 142	1 522
Amortissement - actifs incorporels	8 000	38 468
Contribution à la Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec - Annexe B	158 691	176 617
	<u>949 106</u>	<u>1 123 783</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	49 957	(15 559)
ACTIF NET AU DÉBUT	<u>272 478</u>	<u>288 037</u>
ACTIF NET À LA FIN	<u>322 435</u>	<u>272 478</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC**

BILAN

30 NOVEMBRE 2024

(Non audité)

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	291 751	322 856
Débiteurs (note 4)	373 812	304 515
Stocks	25 121	25 773
Frais imputables au prochain exercice	4 714	4 395
	<u>695 398</u>	<u>657 539</u>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	1 112	2 254
ACTIFS INCORPORELS (note 6)	<u>24 000</u>	<u>32 000</u>
	<u><u>720 510</u></u>	<u><u>691 793</u></u>
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	203 948	212 247
Apports reportés (note8)		14 037
	<u>203 948</u>	<u>226 284</u>
PROVISION POUR PRESTATIONS FUTURES	5 563	5 835
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS ACTIFS INCORPORELS (note	19 980	26 640
PRODUITS REPORTÉS	<u>168 584</u>	<u>160 556</u>
	<u>398 075</u>	<u>419 315</u>
ACTIF NET	<u>322 435</u>	<u>272 478</u>
	<u><u>720 510</u></u>	<u><u>691 793</u></u>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Administrateurs

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2024
(Non audité)**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	49 957	(15 559)
Éléments sans effet sur la trésorerie:		
Amortissement - immobilisations corporelles	1 142	1 522
Amortissement - actifs incorporels	8 000	38 468
Amortissement des apports reportés afférents aux actifs incorporels	(6 660)	(21 084)
Écart entre la charge pour prestations futures et les prestations versées	(272)	(6 172)
	<u>52 167</u>	<u>(2 825)</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(69 297)	996
Stocks	652	(8 202)
Frais imputables au prochain exercice	(319)	185
Créditeurs	(8 299)	46 360
Apports reportés	(14 037)	(197 299)
Produits reportés	8 028	7 646
	<u>(83 272)</u>	<u>(150 314)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(31 105)</u>	<u>(153 139)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achat d'immobilisations corporelles		(1 626)
Achat d'actifs incorporels		(17 730)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		<u>(19 356)</u>
FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme		(40 000)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		<u>(40 000)</u>
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(31 105)	(212 495)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>322 856</u>	<u>535 351</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>291 751</u>	<u>322 856</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES**

30 NOVEMBRE 2024

(Non audité)

1- STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec est constituée selon la Loi des syndicats professionnels du Québec. Elle a pour mission de promouvoir, défendre et développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux de ses membres. L'Association est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exemptée des impôts sur le revenu.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

L'Association utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés, s'il y a lieu, sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'il sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les contributions sont comptabilisés dans l'exercice auquel elles se rapportent et que leur encaissement est raisonnablement sûr.

Les produits des commandites et promotion sont comptabilisés lorsqu'il y a preuve convaincante d'accord, que le service a été rendu, que le prix est déterminé ou déterminable et que leur encaissement est raisonnablement sûr.

Régime de retraite

L'Association participe à un régime interentreprises hybride pour le bénéfice de ses employés, dont un volet est contributif à cotisations définies et un volet est non contributif à prestations définies. Comme l'Association ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies, elle applique la comptabilité des régimes à cotisations définies.

Produits reportés

Ces produits reportés sont constitués de montant qui seront utilisés pour l'achat de licence pour l'utilisation du logiciel de gestion durant une période minimale de 5 ans.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'origine. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 3 ans.

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES**

30 NOVEMBRE 2024

(Non audité)

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 ans.

Provision pour prestations futures

Lors du départ à la retraite de ses employés, l'Association paie les congés de maladie accumulés par ces derniers. La provision pour prestations futures est calculée par la direction en fonction des congés de maladie accumulés, du salaire et de la durée de vie active des salariés. Le régime n'est pas capitalisé.

Composition de la trésorerie

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la trésorerie comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui ne sont grevés d'aucune affectation. La trésorerie comprend l'encaisse et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Ils sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement.

3- VENTILATION DES CHARGES DE RECHERCHE

	Salaires et charges sociales	Services profession- nels	Total 2024	Total 2023
	\$	\$	\$	\$
Recherches diverses	357	11 538	11 895	7 706
Réseau - Essais de variétés		30 563	30 563	14 000
Recherche PAD		227 770	227 770	327 595
	<u>357</u>	<u>269 871</u>	<u>270 228</u>	<u>349 301</u>

4- DÉBITEURS

	2024	2023
	\$	\$
Contributions annuelles variables des producteurs	227 236	246 330
Contributions annuelles fixes des producteurs	12 706	14 866
Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec	42 157	36 967
Subvention du gouvernement provincial	99 733	
Autres	9 827	33 530
	<u>391 659</u>	<u>331 693</u>
Provision pour créances douteuses	17 847	27 178
	<u>373 812</u>	<u>304 515</u>

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC**
NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 NOVEMBRE 2024

(Non audité)

5- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortis- sement cumulé</u>	<u>Valeur comptable 2024</u>	<u>Valeur comptable 2023</u>
	\$	\$	\$	\$
Équipement informatique	<u>11 127</u>	<u>10 015</u>	<u>1 112</u>	<u>2 254</u>

6- ACTIFS INCORPORELS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Logiciel de gestion	<u>24 000</u>	<u>32 000</u>

7- CRÉDITEURS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	132 229	144 255
Administrateurs	524	1 273
L'UPA	65 340	62 052
Taxes à la consommation	5 855	4 667
	<u>203 948</u>	<u>212 247</u>

8- PRODUITS REPORTÉS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Solde au début	14 037	237 136
Apports reçus	129 047	129 048
Produits constatés dans l'exercice	(242 817)	(352 147)
Subvention du gouvernement provincial	99 733	
Solde à la fin	<u>99 733</u>	<u>14 037</u>

9- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS ACTIFS INCORPORELS

Les apports reportés afférents aux actifs incorporels sont constitués d'une subvention ayant servi à l'acquisition du logiciel de gestion. Les variations sont :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
	<u>Total</u>	<u>Total</u>
	\$	\$
Solde au début	26 640	21 924
Apports reçus		25 800
Produits constatés dans l'exercice	(6 660)	(21 084)
Solde à la fin	<u>19 980</u>	<u>26 640</u>

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES**

30 NOVEMBRE 2024

(Non audité)

9- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'Association est apparentée à la Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec du fait qu'elle exerce une influence notable par sa capacité de nommer certains membres du conseil d'administration de la Chambre de coordination. Au cours de l'exercice, l'Association a contribué pour un montant de 158 392 \$ (176 617 \$ en 2023) afin de soutenir les activités de promotion et d'administration de la Chambre de coordination.

Ces opérations conclues dans le cours normal des activités ont été mesurées à la valeur d'échange.

10- OPÉRATIONS AVEC UN ORGANISME AFFILIÉ

L'Association est affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA). Les opérations avec l'UPA sont les suivantes :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Services professionnels, salaires, loyer et déplacements	346 600	360 332

Ces opérations conclues dans le cours normal des activités ont été mesurées à la valeur d'échange.

11- ENGAGEMENTS

L'Association s'est engagée par contrat pour le maintien du logiciel de gestion pour un montant de 43 250 \$ annuellement.

12- INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Association par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Association est exposée à ce risque principalement en regard de ses créiteurs.

13- INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'Association est exposée au risque de crédit par ses débiteurs car elle consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

14- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES

ET FRAMBOISES DU QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2024

(Non audité)

ANNEXE A- RÉSULTATS PAR ACTIVITÉS

	Activités générales	Conseil administra- tion et exécutif	Assemblée générale annuelle	Perception des con- tributions	Promotion	Réseau - Essais variétés	Recherches diverses	Journée provinciales	Logiciel de gestion	Recherche PAD	Agent de développe- ment	Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec	2024	2023	Budget 2024
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS															
Contributions annuelles variables des producteurs	48 734										21 662	158 691	271 545	264 996	275 596
Contributions annuelles fixes des producteurs	130 750	12 299	13 361	3 308		2 068	30 563	11 895					161 788	136 486	141 945
Contributions du secteur										242 817			242 817	352 146	336 600
Commandites	74 900				100 631								175 531	205 732	223 000
Promotion	535				27 595								27 210	23 302	30 000
Amortissement des apports reportés afférents aux actifs incorporels									6 660				6 660	21 084	
Autres	51 156		4 319			6 052			51 066				113 512	104 478	99 500
	<u>306 075</u>	<u>12 299</u>	<u>17 680</u>	<u>3 308</u>	<u>128 226</u>	<u>8 120</u>	<u>30 563</u>	<u>11 895</u>	<u>57 726</u>	<u>242 817</u>	<u>21 662</u>	<u>158 691</u>	<u>999 063</u>	<u>1 108 224</u>	<u>1 106 641</u>
CHARGES															
Salaires - professionnels et secrétariat	209 551			517	7 965						21 662		239 695	265 046	249 648
Services professionnels	32 745		2 987	2 012	699	369			44 642				83 454	84 389	72 600
Recherche							30 563	11 895		227 770			270 228	349 301	303 800
Déplacements des professionnels	5 376		288		247								5 911	9 995	3 500
Per diem et déplacements des administrateurs	9 699	8 072	1 063			488							19 322	12 457	12 500
Frais de comptabilité	14 307												14 307	16 799	16 500
Location de salles et forfait	510	2 928	11 498		76	7 217							22 229	32 107	33 712
Loyer	13 501												13 501	13 697	14 000
Papeterie et frais de bureau	3 892		1 844	779	1 012								7 527	6 761	6 500
Frais d'informatique	11 085	1 299			524	46							12 954	10 492	11 000
Télécommunications	2 283												2 283	1 961	2 000
Assurances, taxes et permis	1 296												1 296	1 438	1 500
Cotisations et réseautage	10 829												10 829	11 106	12 000
Publicité et promotion					69 413								69 413	76 033	260 000
Mauvaises créances (recouvrées)														7 782	2 500
Frais bancaires et intérêts	296								8 028				8 324	7 812	8 203
Amortissement - immobilisations corporelles	1 142												1 142	1 522	
Amortissement - actifs incorporels									8 000				8 000	38 468	37 500
Contribution à la Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec - Annexe B												158 691	158 691	176 617	
	<u>316 512</u>	<u>12 299</u>	<u>17 680</u>	<u>3 308</u>	<u>79 936</u>	<u>8 120</u>	<u>30 563</u>	<u>11 895</u>	<u>60 670</u>	<u>227 770</u>	<u>21 662</u>	<u>158 691</u>	<u>949 106</u>	<u>1 123 783</u>	<u>1 047 463</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(10 437)				48 290				(2 944)	15 047			49 957	(15 559)	59 178

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2024
(Non audité)**

**ANNEXE B - CONTRIBUTION À LA CHAMBRE DE COORDINATION DU SECTEUR DES
FRAISES ET FRAMBOISES DU QUÉBEC**

	<u>2024</u>		<u>2023</u>
	Total des charges de promotion	Portion assumée par APFFQ	Portion assumée par CCSFFQ
	\$	\$	\$
Promotion			
Salaires - professionnels et secrétariat	22 757	7 965	6 763
Services professionnels	1 998	699	11 112
Déplacements des professionnels	705	247	185
Per diem et déplacements des administrateurs			1 036
Location de salles et forfait	218	76	4 874
Papeterie et frais de bureau	2 892	1 012	2 333
Frais d'informatique	1 497	524	2 638
Publicité et promotion	198 322	69 413	137 402
	<u>228 389</u>	<u>79 936</u>	166 343
Activités générales			<u>10 274</u>
			<u>176 617</u>